

REGLES LOCALES SUPERFLU GOLF CLUB

Ces règles locales complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent toutes autres règles locales préexistantes.

Les chemins sont des parties intégrantes du parcours (Pas de dégagement gratuit)

Conditions anormales du parcours (Règle 16.1)

Les marches pour descendre dans les bunkers sont des obstructions inamovibles la Règle 16.1.

ZONE DE JEU INTERDIT (16.1f)

Le tissu synthétique vert dans les bunkers (trou n°1, 3, 4, 6, 7, 8) est un terrain en réparation d'où le jeu est interdit.

Si la balle d'un joueur **REPOSE DANS CE TERRAIN** : le joueur **DOIT SE DEGAGER** selon la règle 16.1c

Si la balle d'un joueur **EST DANS UN BUNKER** et que le terrain en condition anormale interfère avec le stance du joueur ou la zone de son mouvement intentionnel : le joueur **DOIT SE DEGAGER** selon la règle 16.1c

ZONE A PENALITE (Règle 17)

Trou N° 4, 5, 6 : La ZAP rouge à gauche se prolonge à l'infini

Trou N° 7 : La ZAP rouge à droite se prolonge à l'infini

Trou N° 7 : Le canal est une ZAP rouge à partir du pont devant le départ du trou N°4 jusqu'aux limites du terrain.

Trou N°1, 2, 3, 4, 8 : le canal est une ZAP jaune